

Vos questions / nos réponses

heroïne et allaitement

Par [Profil supprimé](#) Postée le 09/05/2011 14:43

J'ai pu lire que l'allaitement etait possible meme en cas de conso d'heroïne.
j'aimerai tout de meme savoir a peu pres combien d'heures apres la prise d'hero le lait se retrouve
"sobre" mecri de me repondre au plus vite

Mise en ligne le 11/05/2011

Bonjour,

Tous les opiacés traversent la barrière placentaire. Cette dépendance in utero à l'héroïne rend le foetus très vulnérable au syndrome de sevrage tant au cours de la grossesse qu'après la naissance. . L'héroïne passe dans le lait maternel mais seulement à faible dose. Si la patiente consomme de faibles doses d'héroïne, que son statut sérologique le permet et qu'elle ne prend pas d'autres toxiques, l'allaitement n'est pas contre-indiqué.

Pour pouvoir vous apporter une réponse réellement adaptée à votre situation(nature de l'héroïne que vous prenez, rythme de vos consommations etc ...) nous aurions en fait besoin d'éléments plus précis. Vous pouvez d'ores et déjà consulter le dossier relatif à la grossesse et aux addictions en cliquant sur le lien ci dessous ou dans l'idéal joindre nos services au 0 800 23 13 13 (appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe 7/ 7 de 8h à 2h) si vous souhaitez en échanger avec nous et ainsi obtenir des informations plus précises.

Cordialement

En savoir plus :

- [Les effets de l'héroïne sur la grossesse](#)